



# Procès-verbal

du Conseil Général du 16 juin 2025

Président du Conseil : M. Daniel Schwab

Municipalité : M. Blaise Chapuis, syndic, Mme Valérie Borgognon, vice-syndique, Mme Magali Henry, M. Yan Jeanneret, M. Renaud Vuarraz, municipaux.

1. Appel

Sur 33 membres inscrits, 22 sont présents, 8 sont excusés. 1 personne assiste à la séance en tant qu'auditeur.

2. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour accepté à l'unanimité moins 2 abstentions.

3. Acceptation du procès-verbal du 2 décembre 2024

Le procès-verbal du 2 décembre 2024, reçu par les membres du Conseil, est accepté à l'unanimité moins 1 abstention.

4. Assermentation des nouveaux membres – démissions

M. Lucas Nicolet ayant déménagé, sa démission est enregistrée.

5. Communication du Président

**M. le Président** rappelle l'existence de la société de tir d'Essertines.

6. Préavis n°33/2025 - Comptes STEP 2024

**M. le Syndic** informe que l'exercice 2024 présente un total des charges de CHF 69'584.27 et un total des revenus de CHF 69'740.-, pour un résultat positif de CHF 155.73.

La participation communale s'élève à CHF 32'800.-, en diminution de CHF 3'900.- par rapport au budget.

Le préavis de la Municipalité ayant été reçu, la parole est donnée à **M. Stéphane Guisolan**, rapporteur de la commission de gestion, qui propose de l'accepter tel que présenté.

Le préavis est accepté à l'unanimité moins 1 abstention.

7. Préavis n°34/2025 - Comptes communaux 2024

**M. le Syndic** prend la parole afin de commenter l'exercice 2024 qui présente des revenus pour un montant de CHF 1'132'013.71 et des charges pour CHF 1'129'662.00. Il se solde donc par un excédent de revenus de CHF 2'351.71, après amortissements obligatoires, amortissements supplémentaires et prélèvement à trois fonds de réserve.

Le préavis de la Municipalité ayant été reçu, la parole est donnée à **M. Stéphane Guisolan**, rapporteur de la commission de gestion, qui propose de l'accepter tel que présenté.

**Mme Christine Panchaud Stickney** s'interroge sur le montant attribué à l'entretien de l'abribus. **M. Yan Jeanneret** indique qu'il s'agit de l'éclairage, de la rénovation et des travaux électriques pour l'année 2023-2024.

Le préavis est accepté à l'unanimité moins 1 abstention.



8. Préavis n°35/2025 - Rapport de gestion 2024

**M. le Syndic** n'a pas de remarque particulière.

Le préavis de la Municipalité ayant été reçu, la parole est donnée à **M. Stéphane Guisolan**, rapporteur de la commission de gestion, qui propose de l'accepter tel que présenté.

Le préavis est accepté à l'unanimité.

9. Préavis n°36/2025 - Arrêté d'imposition 2026

La Municipalité propose de maintenir le taux actuel de 77%. Ces dernières années, la commune a bénéficié de rentrées fiscales non prévues.

Le préavis de la Municipalité ayant été reçu, la parole est donnée à **M. Stéphane Guisolan**, rapporteur de la commission de gestion, qui propose de l'accepter tel que présenté.

Le préavis est accepté à l'unanimité moins 5 abstentions.

10. Préavis n°37/2025 – Réfection de la fontaine à double bassin

**M. Renaud Vuarraz** prend la parole afin de présenter le préavis de la Municipalité. Il y a urgence à mener divers travaux de réparation. Un préavis est présenté au Conseil général puisque ce montant n'était pas inscrit au budget.

Le préavis de la Municipalité ayant été reçu, la parole est donnée à **M. Stéphane Guisolan**, rapporteur de la commission de gestion, qui propose de l'accepter tel que présenté.

Le préavis est accepté à l'unanimité moins 2 abstentions.

11. Communications de la Municipalité

**M. le Syndic** prend la parole afin de remercier la boursière pour son travail et la secrétaire municipale pour la rédaction des préavis. Il remercie les membres du Conseil général pour l'acceptation des préavis.

*Place de jeux*

**Mme Magali Henry** annonce que les travaux de la place de jeux, inaugurée le 10 mai 2025 devraient être achevés d'ici fin juin.

*Abribus*

L'idée de la boîte à livres dans l'abribus est relancée, avec un fonctionnement sur base volontaire. Il faut s'annoncer en cas d'intérêt à participer à l'entretien.

*Chemins forestiers*

**Mme Magali Henry** signale que des troncs seront déposés par le triage au bout du chemin situé derrière le refuge afin de ne laisser pour l'instant qu'un passage aux piétons et vélos.

*Composition Municipalité*

**Mme Valérie Borgognon** annonce son départ de la commune à fin octobre. La Municipalité fonctionnera à 4 membres jusqu'aux élections communales 2026.

*Pacom*

**M. Yan Jeanneret** précise que la mise à l'enquête du Pacom sera effective après les vacances d'été, le projet ayant un peu de retard.



#### *Refuge*

Un concierge est toujours recherché. C'est **M. Yan Jeanneret** qui se charge, jusqu'à nouvel avis, de transmettre les clés.

#### *Eau*

**M. Renaud Vuarraz** signale que l'Office de la consommation a procédé à une inspection. Il relève qu'il est important pour la commune d'avoir une personne qui fasse le suivi. La formation est conséquence. La Municipalité s'est approchée du fontainier de la Sagenord qui pourra aider pour la gestion des eaux.

D'autre part, des travaux seront menés sur le haut du village afin de résoudre un problème récurrent d'inondation.

#### *Eclairage*

Un candélabre a été commandé afin de remplacer celui qui a été plié. Mais la date de remplacement n'est pas encore connue.

### 12. Election du bureau et nomination des commissions pour la période 2025-2026

Président	M. Daniel Schwab
Vice-présidente	Mme Paulette Martin
Scrutatrices	Mme Annie Miéville Lopez Mme Paulette Martin
Suppléantes	Mme Claudette Débonnaire Mme Valérie Salomon
Commission de gestion	M. Stéphane Guisolan M. David Grin M. Cyril Bardon
Suppléants	M. André Henry Mme Marina Kübel
Commission de recours	Mme Christine Panchaud Stickney Mme Michèle Cotter
Suppléante	Mme Paulette Martin
Commission de martelage	M. Cédric Henny Mme Christine Panchaud Stickney
Suppléantes	Mme Paulette Martin Mme Annie Miéville Lopez

D'autre part, le poste d'huissière ne sera pas repourvu.

### 13. Interventions individuelles et divers

**M. Jean-Michel Beney** intervient au nom de la Soma (Société des machines de Valeyres) qui souhaite obtenir un entretien avec la Municipalité afin de pouvoir discuter d'une participation de la commune pour le remplacement de la machine. La Municipalité a pris note.

**M. David Grin** demande où peuvent être déposés les cailloux et pierres à éliminer. **Mme Valérie Borgognon** indique que la grosse benne à métal a été déplacée et que les cailloux pourront être mis à la place, côté forêt. Attention, le béton ne doit pas y être déposé.

**M. Jean-Michel Beney** relève qu'en raison des intempéries, le gravillon a disparu sur le bord du chemin direction Pomy. Selon **Mme Magali Henry**, des travaux sont en cours afin de remédier à ce problème.

Pour répondre à une demande de **Mme Marina Kübel** concernant l'installation de pompes à chaleur, **M. Yan Jeanneret** indique qu'il faut remplir le formulaire disponible sur le site de la commune ou le contacter pour plus de renseignements.



Valeyres-sous-Ursins — Conseil général  
1412 Valeyres-sous-Ursins

**M. Cédric Henny** pense qu'il serait intéressant d'avoir la position de la Municipalité quant à l'éclairage nocturne. Des informations importantes sont publiées sur le site de Romande Energie qui propose des solutions pour les communes. M. Renaud Vuarraz rappelle que la commune travaille avec Duvoisin et Groux et non avec Romande Energie.

**M. Jean-Michel Beney** rappelle la situation des secours qui peuvent arriver de nuit.

**M. Cédric Henny** annonce qu'il va se charger de déposer une motion.

La date du prochain Conseil général est fixée au 1<sup>er</sup> décembre 2025.

Le Président clôt la séance à 21h08.

Le Président

Daniel Schwab

La secrétaire

Béatrice Piguet-Jaquier

